

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingtième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 20 mars 2006 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 18 avril 2006

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingtième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 20 mars 2006 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant		X
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique		X
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
 <u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
 <u>INVITÉ :</u>		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
 <u>SECRÉTAIRE :</u>		
BONDU, Micheline Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 20 h 20.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un(e) bibliothécaire au Service de la bibliothèque
- 4.- Demande du professeur Mohammed Khalid
- 5.- Octroi de perfectionnements et de sabbatiques pour l'année 2006-2007
- 6.- Approbation du protocole d'entente type et du contrat de service type avec les commissions scolaires de l'Outaouais relativement au développement professionnel des cadres en milieu scolaire (PRADEP)
- 7.- Prochaine assemblée
- 8.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion sous réserve des corrections apportées en séance.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-dix-neuvième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'un(e) bibliothécaire au Service de la bibliothèque

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à une entente avec le Syndicat du groupe professionnel concernant l'importance de planifier la relève des professionnels réguliers au Service de la bibliothèque, il a été convenu de créer un nouveau poste régulier de bibliothécaire hors plan des effectifs, en prévision du remplacement d'un bibliothécaire qui partira à la retraite.

Le Service des ressources humaines et financières a alors procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Marie Hélène Labory à titre de bibliothécaire au Service de la bibliothèque, et ce, à compter du 3 avril 2006.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Francine Rancourt, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1215 concernant l'engagement d'une bibliothécaire au Service de la bibliothèque (madame **Marie Hélène Labory**), laquelle est jointe en appendice.

Madame Francine Rancourt quitte la réunion.

4.- Demande du professeur Mohammed Khalid

Les membres du Comité exécutif sont saisis d'une lettre du recteur et président du Comité exécutif, datée du 20 février 2006, par laquelle ce dernier accuse réception d'un document intitulé « Plaidoyer pour un sabbatique » daté du 14 février 2006, document que le professeur a fait suivre personnellement à chacun des membres du Comité exécutif.

Le recteur informait alors le professeur Khalid que le Comité exécutif prendrait une décision relativement à l'octroi de l'ensemble des perfectionnements et des sabbatiques pour l'année 2006-2007 lors de la réunion du 20 mars 2006.

Depuis lors, le professeur Khalid a produit un second document intitulé « Addenda à mon plaidoyer pour le sabbatique » daté du 2 mars 2006, lequel document a été expédié aux membres du Comité exécutif avec la convocation à la présente réunion.

Les membres du Comité exécutif ayant pris connaissance des deux documents précités, ces derniers demandent au recteur et président du Comité exécutif de faire savoir au professeur Khalid que leur décision relative à l'octroi des sabbatiques pour l'année 2006-2007 doit être prise en tenant compte des professeurs recommandés pour sabbatique par les assemblées départementales, et que sa demande n'a pas été recommandée par son assemblée départementale.

Conséquemment, le Comité exécutif a considéré ne pouvoir se rendre à la demande du professeur Khalid compte tenu des exigences de l'article 14 de la Convention collective des professeurs et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais.

5.- Octroi de perfectionnements et de sabbatiques pour l'année 2006-2007

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche rappelle aux membres du Comité exécutif que le Conseil d'administration adoptait le 17 octobre 2005 (résolution 292-CA-4273) la Politique et les priorités globales relatives au perfectionnement, au sabbatique et au perfectionnement de courte durée pour l'année 2006-2007.

En lien avec cette Politique et ces priorités ainsi que

l'article 14 «Perfectionnement et sabbatique» de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais, les départements ont transmis au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche les professeurs recommandés par leur assemblée départementale eu égard à l'octroi d'un sabbatique pour l'année 2006-2007 ainsi que leurs règles d'attribution et la liste ordonnée des professeurs recommandés. Il est à noter qu'il n'y a aucune recommandation d'octroi de perfectionnement pour l'année 2006-2007.

Le Comité exécutif étant le seul habilité à accorder des perfectionnements et des sabbatiques, ce dernier doit maintenant prendre une décision à cet égard pour l'année 2006-2007, et ce, en tenant compte de la lettre d'entente numéro 2006-02 entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais (résolution 298-CA-4383 du 20 mars 2006) concernant des modifications apportées à l'article 14 «Perfectionnement et sabbatique» et plus particulièrement le fait qu'il a été convenu que pour l'année 2006-2007, tous les professeurs recommandés par les assemblées départementales pour sabbatique, soit vingt (20) professeurs, se verront octroyer le sabbatique demandé, et ce, en autant qu'ils répondent aux critères d'admissibilité.

Le Comité exécutif est donc invité à octroyer les sabbatiques pour l'année 2006-2007 aux professeurs suivants :

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1216 concernant le sabbatique de monsieur **Marc Charron**, professeur au Département d'études langagières, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1217 concernant le sabbatique de monsieur **André Durivage**, professeur au Département des sciences administratives, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1218 concernant le sabbatique de madame **Francine Rancourt**, professeure au Département des sciences administratives, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1219 concernant le sabbatique de monsieur **Normand Laplante**, professeur au Département de relations industrielles, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1220 concernant le sabbatique de monsieur **Renaud Paquet**, professeur au Département de relations industrielles, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1221 concernant le sabbatique de madame **Ginette Daigneault**, professeure à l'École multidisciplinaire de l'image, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1222 concernant le sabbatique de monsieur **Alain Cadieux**, professeur au Département des sciences de l'éducation, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1223 concernant le sabbatique de monsieur **Jacques Chevrier**, professeur au Département des sciences de l'éducation, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1224 concernant le sabbatique de madame **Line LeBlanc**, professeure au Département de psychoéducation et de psychologie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1225 concernant le sabbatique de madame **Ilham Benyahia**, professeure au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1226 concernant le sabbatique de monsieur **Ahmed Lakhsasi**, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1227 concernant le sabbatique de monsieur **Luigi Logrippo**, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1228 concernant le sabbatique de madame **Rokia Missaoui**, professeure au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1229 concernant le sabbatique de monsieur **Ilie Popescu**, professeur au Département d'informatique et d'ingénierie, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1230 concernant le sabbatique de madame **Chantal Saint-Pierre**, professeure au Département des sciences infirmières, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1231 concernant le sabbatique de monsieur **Denis Bourque**, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1232 concernant le sabbatique de monsieur **Guy Chiasson**, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1233 concernant le sabbatique de monsieur **Louis Favreau**, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1234 concernant le sabbatique de monsieur **Paul Leduc Browne**, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1235 concernant le sabbatique de monsieur **Martin Robitaille**, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, laquelle est jointe en appendice.

6.- Approbation du protocole d'entente type et du contrat de service type avec les commissions scolaires de l'Outaouais relativement au développement professionnel des cadres en milieu scolaire (PRADEP)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche dépose en séance le projet de protocole d'entente type qui fait suite aux demandes des représentants de différentes commissions scolaires de l'Outaouais à l'effet que l'Université du Québec en Outaouais, par l'entremise de son Bureau de liaison université-milieu, puisse offrir le « *Programme autogéré de développement professionnel des cadres en milieu scolaire (PRADEP)* ».

Ledit projet a été conçu et élaboré par un comité directeur composé de messieurs Jean-Marie Bergeron, doyen des études à l'UQO, Paul Peterson, président de l'Association des directions d'établissements de l'Ouest du Québec, André Manseau, directeur du BLUM, François Jetté, représentant des

directions générales des commissions scolaires et Jacques Clément, professeur au Département des sciences de l'éducation.

Ledit programme comprendra trois blocs de deux jours de formation et permettra aux gestionnaires scolaires

- de développer et de consolider leurs compétences en gestion d'établissement scolaire;
- de réfléchir sur leurs pratiques;
- d'identifier des stratégies et des outils permettant l'amélioration de leurs pratiques;
- de partager leur réflexion, leurs observations et leurs difficultés avec les collègues et de construire de nouvelles façons de faire.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 280-CX-1236 concernant l'approbation du protocole d'entente type et du contrat de service type avec les commissions scolaires de l'Outaouais relativement au développement professionnel des cadres en milieu scolaire, laquelle est jointe en appendice.

7.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 3 avril 2006 à 12 h 15, si besoin il y a.

8.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 40.

Le président d'assemblée

Le secrétaire